

COMMUNE DE
WILLERWALD



PLAN LOCAL
D'URBANISME

10

ANNEXES SANITAIRES

Note technique

Approbation de la révision par D.C.M. du 14.04.09



I – ASSAINISSEMENT

La commune est actuellement équipée d'un réseau unitaire dont le point de rejet est le ruisseau du HOPPBACH. Au Sud du ban communal, l'entreprise INEOS et les habitations situées dans sa périphérie sont en assainissement autonome.

Une étude de zonage d'assainissement est en cours de réalisation sur la commune.

L'ensemble du village est en collectif et le secteur Sud de la commune (rue du canal, rue de l'étang,...) sera en autonome.

Un projet de station d'épuration pour Willerwald, Hambach et Sarralbe est à l'étude. La Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a la compétence pour la STEP à l'étude.

Les eaux pluviales sont rejetées dans le réseau unitaire puis dans le milieu naturel par des déversoirs d'orage. A la sortie du lotissement communal (à l'Est de la commune) un bassin d'orage a été installé afin de contrôler l'évacuation des eaux pluviales.

II – ALIMENTATION EN EAU POTABLE (A.E.P.)

La commune de WILLERWALD fait partie du Syndicat Intercommunal des Eaux de la région de Sarralbe (S.I.E.R.S.) dont le siège est à Sarralbe et qui 21 communes adhérentes.

L'eau potable de WILLERWALD est issue des forages de WITTRING qui sont alimentés par la nappe des Grès Vosgiens.

III – ELIMINATION DES DECHETS SOLIDES

La commune de WILLERWALD fait partie de la C.A.S.C. qui a la compétence pour le ramassage des ordures ménagères. Le ramassage se fait une fois par semaine pour les déchets industriels banals et une fois tous les 15 jours pour le tri sélectif dans les sacs transparents.

Les objets encombrants sont ramassés deux fois par an.

Trois déchetteries sont installées sur le périmètre de la C.A.S.C.